



Augmentation de pension alimentaire

Par **CARO 25**, le **18/11/2008** à **14:16**

Bonjour,

Je suis divorcée depuis octobre 2007, mon ex mari a été condamné à verser une pension alimentaire de 80 euros pour notre fille de 9 ans, car celui n avait soit disant pas les moyens puisqu à l époque il ne vivait pas encore avec sa compagne et devait donc assumer les frais de son logement seul. Depuis fin 2007, celui ci s est mis en ménage avec sa nouvelle comcubine et ils viennent d acheter un appartement, puis je pretendre a une augmenttation de pension ? De plus je lui ai demande a plusieurs reprises d augmenter la pension indexée sur le cout de la vie comme cela est précisé sur le jugement de divorce, et il me repond qu il s en occupe mais ce n est toujours pas fait et ce depuis le mois de Septembre, que puis je faire

Merci d avance

Par **JamesEraser**, le **18/11/2008** à **15:52**

Pourquoi ne pas avoir adressé une requête au JAF ? Avec les éléments nouveaux survenus dans la situation de votre ex ?
Vous pensez bien que le débiteur va s'en occuper..... Il est pressé de ré-indexer la pension alimentaire !
Légavoxement